



Pays de la Haute Vallée de l'Aude : ses milieux naturels



Le Limouxin





Éditorial

Quand on sait la richesse des milieux naturels dont dispose le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, on comprend pourquoi la Charte du Pays a placé "le respect et la préservation de l'environnement" en tête de ses cinq axes de développement.

Sensibiliser l'ensemble des habitants de ce territoire à la connaissance du patrimoine naturel, tel est l'enjeu des huit livrets édités, qui présentent de manière simple et attractive l'exceptionnelle faune et flore de chacun des huit cantons de ce Pays.

Cette action, encouragée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, avec le concours du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Aude, a été réalisée par l'équipe de la Fédération Aude Claire, que je tiens à remercier tout particulièrement pour sa compétence et le travail accompli.

Le Pays ne pouvait qu'adhérer à cette initiative qui s'est inscrite d'emblée dans l'organisation du territoire basée sur le développement durable.

Bonne lecture à tous !



Marcel MARTINEZ,
Président du Syndicat Mixte
de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

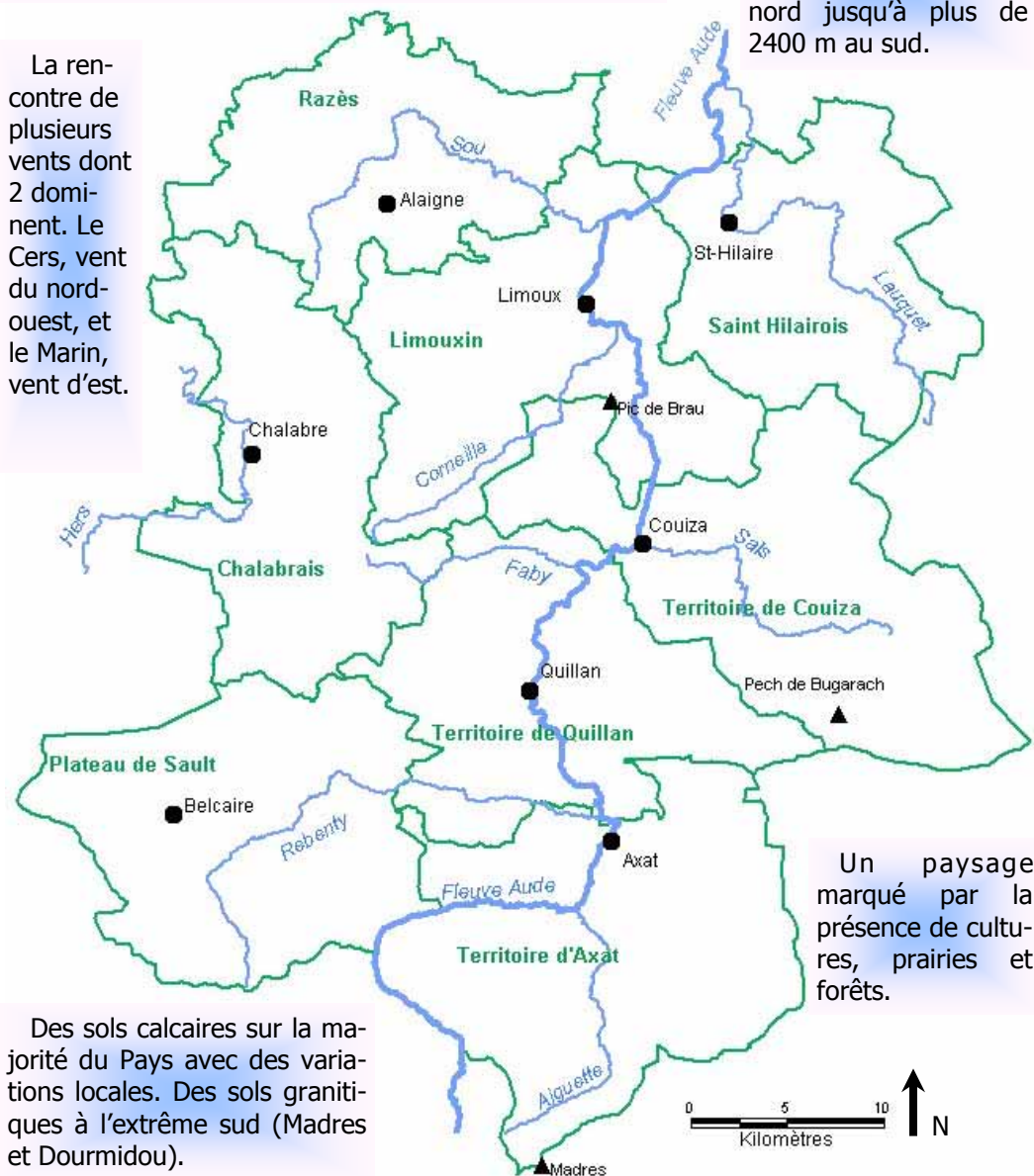
Le Pays de la Haute Vallée de l'Aude

Ce territoire présente des milieux naturels variés qui dépendent de la combinaison de plusieurs facteurs : climat, relief, géologie et surtout occupation par l'homme.

Un carrefour d'influences climatiques : montagnardes au sud, méditerranéennes à l'est, atlantiques à l'ouest, intermédiaires dans les zones centrales.

Des altitudes variables : de moins de 300 m dans sa partie nord jusqu'à plus de 2400 m au sud.

La rencontre de plusieurs vents dont 2 dominent. Le Cers, vent du nord-ouest, et le Marin, vent d'est.



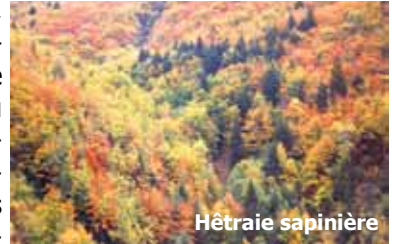
Des sols calcaires sur la majorité du Pays avec des variations locales. Des sols granitiques à l'extrême sud (Madres et Dourmidou).

Un paysage marqué par la présence de cultures, prairies et forêts.

Les principaux milieux naturels du Pays

L'Aude traverse notre Pays du sud vers le nord. Prenant sa source au lac d'Aude à 2100 m, elle parcourt le Capcir et le Donezan avant de rentrer dans notre département.

Bouillonnante, elle traverse les vallées du **territoire d'Axat**. Son eau froide et oxygénée accueille la loutre et la truite fario. La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, abrite le cincle plongeur et la salamandre tachetée. Ce territoire est occupé en grande partie par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent, en altitude, le grand tétras et la rosalie des Alpes. Les **zones humides** sont fréquentes sur le Mardres : les tourbières accueillent des espèces adaptées telles la droséra et les sphaignes. Ce territoire comporte des milieux d'**éboulis** et de **falaises** dont les gorges de Saint-Georges.



Hêtraie sapinière

Plus loin, l'Aude reçoit les eaux du **Rébenty** dont la vallée traverse le **Plateau de Sault**. Bordées par une **ripisylve** d'aulnes et de frênes, ses eaux accueillent la truite fario et le desman. Occupé en majorité par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent le cerf et la chouette de Tengmalm, ce territoire renferme des espaces voués aux **cultures** où l'on trouve des messicoles comme le bleuet. Le karst du Plateau de Sault, à l'origine des **grottes** et **gouffres**, permet la présence par endroits de **tourbières** et de **prairies humides** où vit la grenouille rousse.



Tourbière du Pinet

Après avoir dépassé le défilé de la Pierre-Lys, l'**Aude** calme sa course et traverse le **territoire de Quillan**. Ces gorges sont typiques des milieux de **falaises** attractifs pour les chauve-souris et l'avifaune nicheuse. Les **milieux forestiers** dominent, avec, selon les conditions, la chênaie pubescente, verte ou la hêtraie. On rencontre sur les pentes et les sommets des **pelouses**, dont certaines sont riches en orchidées, et non loin des villages, des **prairies de fauche**.



Pelouse de la Serre de Bec



Plaine de Puivert

À l'ouest, le **Chalabrais** est parcouru par l'**Hers** qui se jette dans l'Ariège : nous sommes sur le versant atlantique. Ce territoire vallonné est occupé en majorité par des **milieux forestiers** composés de chênaies, hêtraies et forêts de résineux qui accueillent le cerf, le sanglier et le pic noir. Les **prairies de fauche**, à la diversité végétale importante, sont riches en papillons.



Garrigue

En aval, **l'Aude** pénètre sur le **territoire de Couiza**. Le Pech de Bugarach, la "montagne inversée", est un milieu de **falaises** où niche le vautour percnoptère. A Couiza, l'Aude reçoit les eaux de la Sals dont la source salée permet la présence d'une flore particulière des sols salés. Des **formations tuffeuses** sont remarquables sur ce territoire : elles accueillent l'euprocte des Pyrénées. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** où l'aphyllante, le thym, les euphorbes et les orchidées créent de multiples couleurs. Des **peuplements forestiers** variés abritent le sanglier, le chevreuil et de nombreux oiseaux.

C'est après avoir franchi les gorges d'Alet que **l'Aude** rejoint le **Limouxin**. Calme et large, elle accueille le vairon et le chevesne. Le paysage est marqué par la présence de la **vigne** où l'on peut rencontrer des insectes comme l'empuse. Les **haies** qui bordent les parcelles sont riches en arbustes dont les baies attirent les oiseaux. Des **milieux forestiers** composés de chênaies pubescentes et vertes sont présents par endroits, ainsi que des **pelouses** au sein desquelles les petits points d'eau sont fréquentés par la rainette méridionale.



L'Aude à Alet

À la sortie de Limoux, l'Aude reçoit en rive gauche les eaux du **Sou** qui, après avoir traversé tour à tour des paysages de collines, de bois, de champs et de vignes, finit là son parcours à travers le **Razès**. Ce territoire est occupé en majorité par des **vignes** et des **cultures** où l'on peut trouver des plantes adventices comme le diplotaxis fausse roquette. Une **forêt** de chênes pubescents, dans laquelle chante le pinson des arbres, est répartie sous forme de bois dans le territoire. Les **mares** et les **plans d'eau** sont des lieux essentiels à la reproduction des amphibiens



Mare de Cailhau

comme le pélobate cultripède.

À l'est, le **Lauquet** aux vallées fraîches se jettera dans l'Aude bien après que celle-ci aura quitté le Pays de la Haute Vallée : ses eaux accueillent le barbeau méridional. Ce petit cours d'eau parcourt le **Saint Hilairois** dont les paysages sont marqués par la présence de **vignes** et **cultures** où l'on peut voir le miroir de Vénus ou entendre la huppe fasciée et l'alyte. Les **milieux forestiers** sont bien présents avec, selon les conditions, la hêtraie ou la chênaie pubescente. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** qui accueillent la couleuvre de Montpellier et le circaète Jeanle-Blanc.



Vignes

Le Limouxin

Le Limouxin est un territoire caractérisé par des **reliefs** variés. Des zones de plaine plus ou moins vallonnées sont présentes dans sa partie nord, vers 200 à 300 m d'altitude. C'est là, au bord du fleuve Aude, que se trouve la cité blanquetière de Limoux. Les **altitudes** s'élèvent ensuite progressivement jusqu'à 450 à 500 m dans sa partie sud, aux portes du Chalaubrais et du territoire de Couiza. Les reliefs sont alors plus accidentés avec des zones pentues, des crêtes et des vallées encaissées vers Castelreng, Bouriège et Festes-et-Saint-André, mais aussi vers le Pic de Brau.



Après avoir traversé le territoire de Couiza, l'Aude entre dans le Limouxin qu'elle traverse dans sa partie est. Le reste du territoire est drainé par un ensemble de petits **cours d'eau**, dont les deux principaux sont le Cougaing et la Corneilla. Celle-ci prend sa source au pied du col de Festes et se jette dans l'Aude juste en amont de Limoux.

Quelques communes de l'extrême sud-est du Limouxin appartiennent à la Zone de Protection Spéciale des Hautes Corbières au titre de Natura 2000, pour la **richesse** de leur avifaune.

Dans cette zone, est aussi présente la Grotte de la Valette, classée en Zone Spéciale de Conservation au titre de Natura 2000 pour la présence d'espèces de chauves-souris d'**intérêt** communautaire.

La partie nord du territoire, située dans les zones de plaine, est vouée à l'**agriculture**. Les vignes dominent le paysage, avec la production de la célèbre Blanquette de Limoux, mais les parcelles situées à l'ouest accueillent aussi des cultures, essentiellement de blé et tournesol. La **forêt** est largement présente. Sous forme de petits bois dans la partie nord, elle occupe des espaces plus grands quand on descend vers le sud. Les pentes et les sommets sont occupés par des **pelouses**.



Le cours d'eau et sa ripisylve

L'**Aude**, après avoir franchi les gorges d'Alet, se calme, s'élargit et devient plus profonde. Elle reçoit les eaux de petits affluents comme la Corneilla et le Cougaing qui drainent le territoire. Leurs eaux accueillent le vairon, le chevesne et les invertébrés dont ils se nourrissent.

La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, est composée par des arbres, tels le frêne ou le robinier faux acacia introduit par l'homme, et des herbacées comme la saponaire. Les racines des arbres forment un maillage qui stabilise les berges. Des animaux, comme le héron cendré et le martin-pêcheur, y trouvent refuge.



Le **peuplier noir** (*Populus nigra*) caractérise les cours d'eau méditerranéens. Mais on rencontre plus souvent le peuplier d'Italie planté par l'homme. Pourtant, celui-ci est indésirable au bord des cours d'eau, à cause de sa grande taille et de ses racines superficielles : souvent, il casse ou se déracine, est emporté lors des crues et crée des embâcles. Il vaut mieux le planter loin des rivières.

Mais on rencontre plus souvent le peuplier d'Italie planté par l'homme. Pourtant, celui-ci est indésirable au bord des cours d'eau, à cause de sa grande taille et de ses racines superficielles : souvent, il casse ou se déracine, est emporté lors des crues et crée des embâcles. Il vaut mieux le planter loin des rivières.

Le **héron cendré** (*Ardea cinerea*), échassier de 1,75 à 1,95 m d'envergure, se nourrit d'invertébrés, de poissons et d'amphibiens. On le rencontre souvent au bord des étangs et des cours d'eau. En vol, ses pattes sont tendues vers l'arrière et son cou replié. Alors qu'il vit seul le reste de l'année, il rejoint ses semblables pour nicher en haut des arbres, près de l'eau.



La **larve de trichoptère** ou de phrygane, appelée porte-bois ou drague, est utilisée comme appât par les pêcheurs. On rassemble sous ce nom les larves de nombreuses espèces qui ont des habitations différentes : beaucoup d'entre elles se construisent un fourreau à l'aide de bouts de feuilles pour certaines, de brindilles pour d'autres, ou de petits graviers. Toutes vivent dans les cours d'eau, en général sous les cailloux, et donneront à l'état adulte un petit insecte qui vole en remontant les cours d'eau pour être sûr de toujours coloniser l'amont.



Les milieux forestiers



Les altitudes intermédiaires de cette zone permettent le développement d'une **chênaie pubescente** à buis plus ou moins arborée, qui accueille le sanglier et le chevreuil. On la trouve sous forme de petits bois répartis sur le territoire. Dans les endroits où le couvert herbacé est bien présent, elle peut être pâturée.

Sur les versants ensoleillés et chauds, là où le sol est peu profond et peu riche, la **chênaie verte** occupe l'espace, par exemple sur les collines autour de Limoux. Nous sommes ici à la fin des influences méditerranéennes. Par endroits, le sol plus acide permet la présence de l'arbousier.

On reconnaît le **buis** (*Buxus sempervirens*) à ses petites feuilles rondes et luisantes. C'est une espèce à croissance très lente qui peut vivre plusieurs siècles et peut atteindre 5 à 6 m de haut. On le trouve sur les sols secs et ensoleillés mais aussi humides et ombragés, où il sera plus vert et où sa croissance sera plus importante. Son bois, très dense, est d'excellente qualité : on l'utilise pour fabriquer des instruments de mesure et de musique.



Le **chêne vert** ou yeuse (*Quercus ilex*) est présent sous forme de bois clairs et de garrigues. Cet arbre possède des feuilles persistantes, luisantes sur le dessus et duveteuses dessous. Elles adoptent des formes diverses selon l'humidité ambiante : ovales quand l'air est humide, dentées et même épineuses en milieu sec.

Petit mammifère roux à la queue touffue et aux oreilles pointues, l'**écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*) vit dans les bois et les forêts, mais aussi dans les parcs et les jardins pourvus de grands arbres, souvent près des habitations. Très agile, il grignote souvent toutes sortes de graines, des baies ou des champignons. En cachant ou en enterrant des graines de conifères, des noisettes, des glands..., qu'il oublie ensuite, il contribue à la dissémination des graines. Il passe la nuit dans un nid de branchages construit haut dans les arbres.



Les pelouses

Les milieux ouverts présents sur les pentes et les sommets sont occupés par des **pelouses** accompagnées de formations arbustives diversifiées. Leur nature dépend de leur position topographique, de l'exposition et de la profondeur de sol. Il est important d'y maintenir une activité de pâturage pour éviter leur fermeture c'est-à-dire leur embroussaillage. On trouve par endroits de petits points d'eau où se réfugient des espèces liées aux milieux humides, comme la rainette méridionale.

Les pentes ensoleillées sont occupées par des **pelouses méditerranéennes** à aphyllanthe, brome et genêt scorpion. Les sols, souvent marneux, sont peu fertiles. C'est le cas des versants situés à l'ouest de Limoux, comme la serre de Malras.

On trouve par endroits des lambeaux de **garrigues** chaudes méditerranéennes sur les espaces très ensoleillées et les sols rocailloux. Ces milieux sont fréquentés par la vipère aspic et le lézard ocellé.

Les zones à sol plus profond, en bas de versant, sont occupées par des **pelouses hautes** à brome, intéressantes pour le bétail. Elles sont accompagnées de buis, genévrier, églantier et prunellier. Elles peuvent par endroits être riches en orchidées.



On rencontre l'**astragale de Montpellier** (*Astragalus monspessulanus*) surtout sur les sols calcaires, les milieux rocailloux et les bords de chemin. Elle a un port plutôt aplati, ses feuilles découpées et ses fleurs roses allongées forment une sorte de rosette.

On trouve la **rainette méridionale** (*Hyla meridionalis*), petit amphibien de 3 cm, un peu partout près des milieux humides : sur les buissons, les arbres et les plantes des bords des cours d'eau et des mares, où elle plonge la nuit tombée. Grâce au disque adhésif de ses doigts et à la peau antidérapante de son ventre, elle peut tenir sur des tiges verticales. Mais c'est au printemps qu'on peut mieux la repérer car dès le crépuscule, les mâles entament à l'aide de leur sac vocal un puissant concert de coassements pour plaire aux femelles. On peut les entendre jusqu'à 1 kilomètre !



La vigne

La **vigne** est composée de cépages variés qui produisent les célèbres vins du Limouxin : blanquette, crémant... Leur présence est due au mélange des influences atlantiques et méditerranéennes qui entraînent ensoleillement et pluviométrie, ainsi qu'à la nature variable du sol.

Liées aux cultures mais qualifiées souvent de mauvaises herbes, les **plantes adventices** s'installent de façon spontanée dans les espaces ouverts et cultivés. C'est le cas de la fausse roquette.

Les vignes accueillent des animaux variés lorsque les traitements chimiques ne sont pas trop intenses. La rainette méridionale se tient immobile sur un pied de vigne. On peut aussi voir des insectes comme l'empuse.



L'**empuse** (*Empusa pennata*) chasse à l'affût, comme sa cousine la mante religieuse. Mais à l'inverse de celle-ci, elle s'attaque à de petites proies comme les mouches et la femelle ne croque pas son compagnon après leurs étreintes. La forme de son corps et ses couleurs imitent la brindille sur laquelle elle se tient. Sa larve, avec son abdomen recourbé et sa tête terminée par un cône, est appelée diabolotin.

Les falaises et zones rocheuses

Escarpements rocheux créés par l'érosion, les **falaises** les plus remarquables sont, ici, situées au sud du territoire. Ce sont notamment les gorges d'Alet, mais aussi les **zones rocheuses** situées au pied du Pic de Brau et celles ayant contribué à la formation de la grotte de La Valette.

Ces milieux accueillent une flore adaptée au manque d'eau, comme le centranthe rouge et les sedums. Ils sont attractifs pour les chauves-souris et pour l'avifaune nicheuse, qui profite de la tranquillité offerte par ces espaces inaccessibles.





Appelé aussi lilas d'Espagne ou valériane rouge, le **centranthe rouge** (*Centranthus ruber*) est une grande plante qui forme des touffes. On la reconnaît à ses feuilles ovales presque rondes et à ses fleurs rose foncé qui peuvent aussi être rouges ou blanches selon les variétés. Elle affectionne les endroits ensoleillés. On la trouve sur les bords de route, les rochers, les éboulis. Elle s'accroche souvent aux vieux murs.

Les **chauves-souris** ou chiroptères se dirigent dans l'obscurité et repèrent les insectes dont elles se nourrissent en émettant des ultrasons : c'est l'écholocation. Beaucoup d'espèces sont en déclin, surtout à cause de la destruction de leurs habitats, des pollutions et du dérangement. Toutes les espèces de France sont protégées.

Le petit murin (*Myotis blythii*) fréquente les zones boisées avec des espaces dégagés, près des grottes et cavités où il s'abrite. Il s'associe souvent avec le grand murin pour former de grosses colonies.



Les haies



La **haie** est une ligne de végétaux variés qui entoure un champ, un jardin, une prairie... Elle a des rôles importants de fixation des sols, de brise-vent et de réduction des pollutions car les plantes qui la composent absorbent les fertilisants. C'est un corridor écologique pour les animaux, un lieu de vie pour les oiseaux qui s'y nourrissent et y font leur nid. Aujourd'hui, beaucoup ont disparu mais leur conservation est très importante.

La **clématite des haies** (*Clematis vitalba*), encore appelée herbe aux gueux ou vigne blanche, est une liane qui peut mesurer jusqu'à 20 m de long. Elle

porte des fleurs de couleur blanc verdâtre qui donneront des fruits plumeux qui restent sur la plante jusqu'en hiver. On la rencontre dans les bois, les haies et les broussailles. Toxique, elle est parfois envahissante.



Le livret que vous tenez entre vos mains et les 7 autres qui l'accompagnent ont été créés dans le cadre de l'opération de "Sensibilisation des acteurs du Pays de la Haute Vallée de l'Aude à la richesse des milieux naturels".

Chaque territoire du Pays de la Haute Vallée possède ses propres richesses. Nous avons donc créé un livret pour chaque territoire.

Chacun comporte des pages communes consacrées au Pays, qui vous présentent de façon générale les principaux milieux naturels du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Chaque livret a ses propres pages qui vous permettent de mieux connaître les milieux présents sur le territoire concerné, leur richesse, les espèces animales et végétales qui leur sont associées ainsi que leur fragilité.

Vous pourrez ainsi découvrir les livrets consacrés au Plateau de Sault, au Chalabrais, au Razès, au Limouxin, au Saint Hilairois, aux territoires d'Axat, de Quillan et de Couiza.



La maquette de ces livrets a été conçue par la Fédération Aude Claire, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Aude et du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Les photographies et les illustrations sont de Bruno Le Roux, Clémentine Plassart, Carine Bonheure, Pierre Polette, Carole Gaudrain, Babeth Cabot.



Où s'informer ?

Fédération Aude Claire 12 av Camille Bouche, 11300 Limoux
Tél. : 04.68.31.29.20 - aude.claire@wanadoo.fr
Site Internet : <http://assoc.pagespro-orange.fr/aude.claire>

Pays de la Haute Vallée de l'Aude Mairie d'Axat, 11140 Axat
Tél : 04.68.20.58.38 - smvapa@payshva.org
Site Internet : www.payshva.org

Communauté de communes du Limouxin et du St Hilairois
2 Place Alcantara, 11300 Limoux
Tél : 04.68.31.40.78 - accueil@cc-lsh.fr
Site Internet : www.cc-lsh.fr

